

Lecture des déclarations

FSU (voir déclaration jointe), FO, CFDT, UNSA

DASEN :

Bienvenue pour le premier CTSD en présentiel depuis février.

Situation sanitaire : le DASEN ne peut pas répondre car il y a une administration spéciale pour cela.

Il faut faire preuve de pragmatisme face à cette situation inédite et tenir compte des réalités. Cela demande une nécessaire adaptation. Nous dépendons de l'évolution de la connaissance de cette maladie. Il faut être sérieux 2 minutes et savoir ce que l'on veut. Hygiène, port du masque, **distance quand elle est possible**. Pragmatisme – adaptation – vigilance. Depuis 10 jours, il n'y a pas d'explosion. Il ne faut pas dramatiser outre mesure l'épidémie. Il faut faire confiance au monde scientifique pour trouver un traitement. Maintenant, tout le monde est en classe. En théorie, il n'y a pas de raison que cela soit pire qu'avant le confinement et le cadre sanitaire s'est amélioré.

On peut se féliciter que l'année scolaire et la rentrée soient techniquement réussies. Il faut remettre les bouchées doubles en ce début d'année. Il faut réapprendre les rythmes, la vie en collectivité et le travail en collectivité.

Contexte général du département : perte de 800 élèves, pas de fermetures de classes (par injection équivalent 16 postes). Question sur la répartition des élèves sur le territoire. La fermeture d'école ne dépend pas du directeur académique. Stabilité (légère hausse) en collège (+ 50 élèves). En lycée, pas de chiffres stabilisés avant octobre.

COVID – Les procédures sont gérées par le préfet. Le DASEN fait un point quotidien à la préfecture sur le COVID. Certaines décisions doivent être prises par les médecins, ce qui ne relève pas de l'Education nationale.

L'Ecole n'est pas un lieu de contamination. On a des cas importés (qui se comptent sur les doigts d'une main / 1 ou 2 personnels). On a le mois de septembre pour voir.

Masques transparents : les commandes sont passées mais il n'y a que 2 ou 3 fournisseurs en France donc pas de date pour le moment. On ne sait pas encore s'ils seront jetables ou lavables. Une vidéo est disponible pour expliquer comment parler avec un masque, des outils vidéo pour les cours de phonologie. Les situations liées au handicap sont privilégiées. Le département a doté les collèges de masques lavables.

Il faut introduire du calme et de la raison. On a pour une fois la chance d'être dans un département peu dense !

1. Approbation des PV

Aucune remarque. Approuvés.

2. Implantation de moyens provisoires dans le 1^{er} degré.

IEN adj au DASEN : l'hémorragie démographique touche le 1^{er} degré.

Dans le 1^{er} degré, il y a 28 038 enfants soit (- 800) dans le public par rapport à la rentrée 2019.

Erosion => la baisse va se poursuivre.

Les raisons sont : la dénatalité, les flux migratoires défavorables liés à l'emploi, des inégalités territoriales.

Arrêtons de subir les pertes d'élèves et où souhaitons-nous concentrer les moyens pour l'Ecole de demain ?

Pour la FSU, il n'y a pas à concentrer les moyens, l'égalité des chances sur tout le territoire nécessite l'augmentation de ces moyens.

Le DASEN précise que pour le réseau scolaire, le travail a été fait, il ne reste que quelques situations qui ne sont pas viables.

Au sujet de la scolarisation des 3 ans : le taux de présence des 3 ans était déjà élevé dans le département (98%) avant l'obligation scolaire.

Propositions /Connaissances apportées au DASEN par la FSU

FSU :

H. Breton à Charmes : de gros effectifs (surtout PS et MS) + REP ; **demande de la FSU d'une aide pédagogique**

Mirecourt et Vittel (Haut de Fol) : PDMQDC (dispositif non compensé), **demande de la FSU d'une aide pédagogique pour chaque site**

St Gorgon / Bult / Vomécourt : répartition des effectifs compliquée si le RPI reste à 3 classes, sur 3 sites, multi niveaux, **demande de la FSU d'une aide pédagogique**

Uzemain : 4 classes moyenne de 28.5, **demande de la FSU d'une aide pédagogique**

Ecole maternelle de Darney (29 et 30 élèves), **demande de la FSU d'une aide pédagogique**

SEGPA collège Charlet 19 /20 élèves en 4^e et 5 élèves en classe ordinaire notifiés SEGPA qui ne peuvent pas venir = ½ BMP. [2nd degré] = DASEN dit qu'il faut voir avec le rectorat.

Aujourd'hui 1 seul élève pour le dispositif autisme dit le DASEN. La FSU dit qu'il y en aurait 3 selon ses remontées et que l'administration devrait prendre attache avec l'association « Prendre son envol » de Dogneville.

DASEN :

Au vu des situations présentées par les organisations syndicales, il y a 3 situations où on ne prépare pas l'avenir car il n'y a pas d'évolution du réseau, pas de décisions des collectivités.

- St Gorgon / Bult / Vomécourt
- Fauconcourt / St Maurice sur Mortagne
- Brantigny : situation difficile.

Aides péda provisoires (puisées sur moyens de remplacement) affectées pour l'année 2020-2021 :

- St Gorgon (1)
- Fauconcourt / St Maurice (1)
- Charmes H. Breton (1)
- Darney maternelle (1)

3. Ajustements de la carte scolaire

Poste autisme élémentaire créé rapidement à la demande de l'ARS : implantation d'un ETP définitif (Paul Emile Victor à Epinal). Il s'ajoute à celui de maternelle.

FSU / FO / UNSA / CFTD : POUR unanimité

4. Questions diverses de la FSU et réponses apportées par le DASEN

FSU

1. M. le Directeur académique pourrait-il indiquer le nombre de désistements au concours du 1er degré pour les Vosges ? le nombre de listes complémentaires à l'INSPE ? le nombre d'INEAT accordés ? le nombre d'EXEAT accordés ? le nombre de contractuels qu'il prévoit dans le département pour le 1er degré ?

Désistements : 3

Liste complémentaire : 3

INEAT : 6

EXEAT : 3

Contractuels qui seront recrutés : en attente

2. M. le Directeur académique pourrait-il préciser quel matériel spécifique est fourni aux personnels vulnérables ? Sont-ils déjà dans les établissements scolaires ou en cours d'approvisionnement ?

Personnes vulnérables masque chirurgical de type 2. Tous les établissements sont approvisionnés. Pas de masque FFP2 qui sont des EPI (Équipements Professionnels Individuels).

3. M. le Directeur académique pourrait-il indiquer quel matériel spécifique est prévu pour assurer les leçons de phonologie ? Dans quels niveaux de classe ? Y aura-t-il des masques transparents ? Si oui à quelle échéance ?

Les personnels travaillant dans le champ du handicap (sourds et malentendants) seront prioritaires.

4. Les 2S2C sont-ils poursuivis pour la durée de l'année scolaire ou mis en place uniquement dans le contexte d'une période de cours mixtes (en présence et à distance) pendant l'année scolaire ? Combien de communes ont d'ores et déjà mis en place ce système dans le département ? Le système a-t-il été assoupli (encadrement) ?

Le dispositif 2S2C a fonctionné jusqu'au 7 juillet. Aujourd'hui, ce n'est plus d'actualité. 6 conventions ont été signées dans les Vosges.

5. M. le Directeur académique pourrait-il préciser comment mettre en œuvre la totalité du protocole sanitaire en l'absence de médecin scolaire ? Quelle politique de recrutement est-elle organisée pour pallier ce manque ?

Pas besoin du médecin scolaire. Des vidéos sur les gestes barrières ont été faites au printemps. Centralisation au rectorat et adaptation. Démarches de recrutement dans le département avec contractuels et vacations mais impossible de trouver des médecins à temps complet à recruter.